

Alors que le Burundi élit son président, l'ONU appelle à une reprise du dialogue

UN News Centre, 21 juillet 2015 Alors que les Burundais étaient appelés à voter mardi 21 juillet 2015 pour élire leur Président, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon a appelé une nouvelle fois à la reprise d'un « dialogue franc entre toutes les parties prenantes pour régler leurs différends. Le Burundi connaît une grave crise politique depuis la décision du Président Pierre Nkurunziza d'être candidat à un troisième mandat. Des dizaines de milliers de Burundais ont fui vers les pays voisins pour échapper aux violences.

Des experts des droits de l'homme des Nations Unies ont dénoncé la semaine dernière le climat de répression et de peur qui ont entaché les élections législatives et locales du 29 juin ainsi que la campagne pour le scrutin présidentiel. Ils ont prévenu que le pays pourrait sombrer dans un conflit violent. Dans une déclaration à la presse publiée à New York par son porte-parole quelques heures avant l'ouverture des bureaux de vote au Burundi, le Secrétaire général appelle les autorités à tout faire pour assurer la sécurité et la tenue pacifique de ce scrutin. De même, il appelle toutes les parties à s'abstenir de commettre toute forme de violence qui pourrait compromettre la stabilité du Burundi et de la région. Le chef de l'ONU a pris acte de la suspension sine die du dialogue inter-burundais, entamé sous la facilitation de l'Ouganda le 14 juillet 2015, conformément aux recommandations du sommet des Chefs d'État de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) du 6 juillet 2015. « Le Secrétaire général note que la suspension du dialogue intervient alors qu'aucun accord n'a été trouvé sur un ensemble de questions susceptibles de contribuer à la création d'un environnement propice à la tenue d'élections crédibles et pacifiques, conformément aux recommandations pertinentes de l'EAC et de l'Union africaine », a souligné son porte-parole. Ban Ki-moon a réitéré son appel à la reprise d'un dialogue franc entre toutes les parties et les a exhorté à « éviter de saper les progrès accomplis en matière de démocratie depuis la signature des Accords d'Arusha ». Il a rappelé que conformément au mandat du Conseil de sécurité pour une observation du processus électoral avant, pendant et après les élections, la Mission d'observation électorale des Nations Unies au Burundi (MENUB) continue de remplir ses fonctions et qu'elle a déployé à cette fin des observateurs sur tout le territoire du Burundi. Le Secrétaire général a invité toutes les parties à faciliter l'accomplissement de leur mission et a demandé en particulier au gouvernement d'assurer la sécurité des observateurs.